

### Les actualités départementales :

Plusieurs actions de sensibilisation à la Sécurité routière ont été organisées par la Préfecture dans des collèges et lycées du département :

- le 3 avril au collège de Saint-Vincent de Paul à Tarbes
- le 15 avril au lycée Victor Duruy à Bagnères
- Le 18 avril au lycée l'Arrouza à Lourdes
- Le 22 avril au collège de Trie sur Baïse
- Le 24 avril au collège Victor Hugo à Tarbes
- Le 16 mai au collège Desaix à Tarbes,

Les 8, 9 et 10 avril, le personnel de l'usine d'Arkema à Lannemezan a également bénéficié de ces actions ; s'y sont joints les élèves des collèges de Lannemezan, Arreau et St Laurent de Neste.

Ont participé aux côtés de la Préfecture, M. Moto (DDT), la DDSP, la Gendarmerie, la Prévention Routière, le SDIS, la MAIF Prévention et l'ANPAA.

Sont remerciées pour leur participation Katy Quigueres et Laetitia Cognet.



Photo La Nouvelle République des Pyrénées

### Les actualités nationales : simplification du permis de conduire

Le Président de la République a annoncé une simplification du permis de conduire « pour tous les jeunes mais aussi pour la population », lors d'une visite consacrée à la jeunesse et à l'apprentissage à Villiers-le-Bel (95), le mardi 6 mai dernier. Il s'agira de « simplifier la procédure, simplifier les inscriptions, simplifier aussi lorsqu'il y a échec [...] la nouvelle chance de passer le permis sans que s'écoule un délai trop long » a déclaré François Hollande. Un groupe de travail relatif aux délais d'attente des candidats au permis de conduire avait remis en avril 2014 au ministre de l'Intérieur des propositions allant dans ce sens.



« Il ne s'agit pas de prétendre qu'on pourra faire que le coût soit abaissé dans un délai rapide, mais si on réduit le temps, si on simplifie la procédure [...] alors on aura réglé une partie de la difficulté » poursuit le Président. Cette réforme est une nécessité car « il y a beaucoup de jeunes qui conduisent sans permis, sans assurance et avec des conséquences extrêmement graves. On n'a pas le droit de laisser cette situation perdurer ». Déjà, des mesures d'urgence avaient été prises pour 2014 :

- recrutement d'une promotion de 25 inspecteurs du permis de conduire ;
- octroi d'une enveloppe de 60 000 examens supplémentaires ;
- recours à des délégués et inspecteurs à la retraite pour la surveillance de l'épreuve du code.

La loi consommation a par ailleurs interdit aux auto-écoles de facturer des frais de restitution de dossier, quand un élève souhaite quitter leur établissement.



## La lettre de la Sécurité Routière des Hautes-Pyrénées

Avril/mai 2014



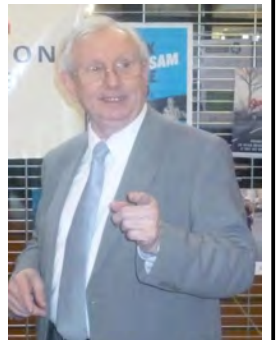
### Editorial du Préfet des Hautes-Pyrénées, M. Henri D'Abzac



En cette veille de l'été, période propice aux soirées festives et traditionnellement accidentogène, la vigilance de tous les usagers de la route doit être renforcée. Les forces de l'ordre seront plus que jamais mobilisées pour agir en matière de sécurité routière. La prévention a également un rôle majeur : services de l'État, socio-professionnels, associations comme *la Prévention Routière*, que vous pourrez découvrir dans ce numéro de la *Lettre de la sécurité routière*, s'engagent quotidiennement auprès des jeunes, des seniors afin de faire passer des messages d'éducation et d'information.

Le maire est également un acteur de prévention essentiel pour que s'inscrive sur le long terme la baisse des accidents de la route. Je rappelle qu'il peut trouver auprès de mes services l'assistance et le soutien nécessaire à la mise en place d'un plan d'action en matière de sécurité routière pour sa commune. L'objectif national de moins de 2000 tués sur les routes de France à l'horizon 2020 nécessite la mobilisation de tous. Les efforts communs ne sont jamais vains.

### Interview de Monsieur Christian CABUS Délégué Départemental de l'Association Prévention Routière des Hautes Pyrénées



#### > Pouvez-vous nous présenter l'association ? :

La Prévention Routière a été créée en 1949 et reconnue d'utilité publique en 1950. Elle a pour objet d'étudier et de mettre en œuvre toutes les mesures et à encourager les initiatives qui permettent de réduire la fréquence et les accidents de la route.

Nous sommes un acteur de premier plan pour des opérations de sensibilisation du grand public et pour la prévention des usagers les plus vulnérables.

Chaque année, nous intervenons devant divers publics :

- Scolaires et étudiants pour nos actions d'information sur les risques de la route, sur les dangers de l'alcool, de la drogue, des médicaments, de la fatigue, du téléphone au volant,
- Entreprises pour les formations de leurs personnels aux risques routiers, en énumérant tous les risques rencontrés par leurs employés et cadres,
- Seniors par nos réunions de mise à niveau, avec des tests, des quiz, les nouvelles réglementations,
- Capitaines de soirée pour faire passer un message : celui qui boit ne conduit pas,
- Forum des associations pour présenter notre association au plus grand nombre,
- Stagiaires des formations de récupération de points ou de sensibilisation aux règles de la sécurité routière.
- Audiences d'ordonnances pénales et Tribunal de Police de Tarbes pour des messages de prudence et d'information sur les délits et contraventions.

Suite page suivante

## Suite de l'interview de Monsieur Christian CABUS

### > Quel est votre rôle dans cette association ?

Je suis le délégué départemental de l'association Prévention Routière pour notre département, et j'en dirige donc toutes les actions, les contacts et les manifestations.

Je suis retraité depuis 2004 d'un poste de cadre commercial, responsable d'un secteur géographique qui couvrait 40 départements français et la Belgique.

Avec plus de 40 années d'activité professionnelle et environ 100.000 kilomètres /an, j'ai pu constater les risques de la route et c'est tout naturellement que j'ai rejoint la Prévention Routière, dans le département du Nord où j'habitais. J'ai ensuite pris la responsabilité de diriger cette association dans les Hautes-Pyrénées.

### > Quel est le message que vous souhaitez faire passer à tous les lecteurs de la lettre Sécurité routière ?

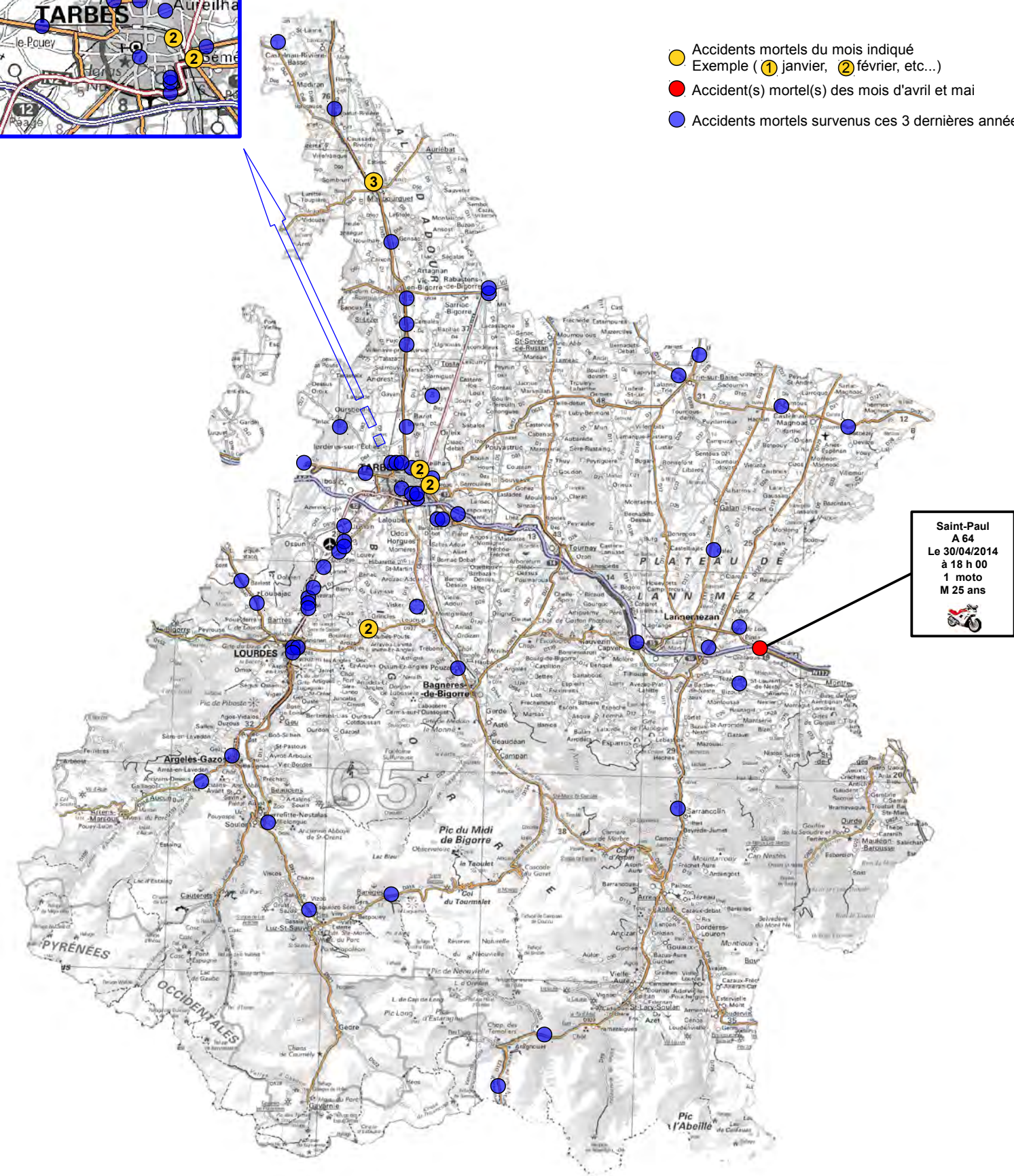
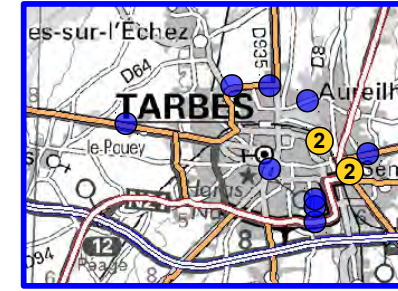
Toutes nos actions de prévention et d'information doivent faire comprendre aux usagers de la route que **le Code de la Route -s'il est respecté- permettra de faire baisser, encore, le nombre de tués sur les différents réseaux routiers.**

Les jeunes qui circulent en 2 roues doivent avoir conscience des dangers de débridage de leurs engins, et ceux qui ont leur permis de conduire doivent être des personnes responsables qui ne consomment pas d'alcool, ni de drogue lorsqu'ils sont au volant, et qui doivent respecter les limitations de vitesse.

Quant aux seniors, je leur conseille de prendre régulièrement l'avis de leurs médecins pour rester le plus longtemps possible autonome et ils pourront ainsi garder le plaisir de pouvoir se déplacer comme ils le souhaitent. Il faut absolument que le chiffre de personnes tuées sur les routes soit inférieur au chiffre de 2013 qui était encore de 3250 morts, au niveau national ; ce qui est absolument inacceptable pour notre société qui doit être respectueuse des lois.

## Répartition des accidents mortels dans les Hautes-Pyrénées

au 31 mai 2014



Saint-Paul  
A 64  
Le 30/04/2014  
à 18 h 00  
1 moto  
M 25 ans

**Les chiffres d'avril/mai :** 36 accidents (+)  
1 tué (-)  
17 blessés hospitalisés (+)  
20 blessés légers (-)

**Les chiffres de l'année :** 71 accidents (-)  
5 tués (+)  
39 blessés hospitalisés (+)  
56 blessés légers (-)

Evolution des chiffres par rapport à la même période de l'année 2013 : (+) hausse (-) baisse (...) constant

Remarque : les résultats de l'année 2014 présentés dans ce document reposent sur un système de remontées rapides indépendant des bulletins d'analyse des accidents corporels (BAAC) dont la transmission, la vérification demandent des délais plus longs de l'ordre de 6 mois. Ces résultats sont donc des données brutes et pourront faire l'objet de modifications. Les chiffres de l'année 2013 sont définitifs.

